NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE

Distr.
GENERALE

S/11057/Add.341
5 mars 1974
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Rapport supplémentaire sur l'application du cessez-le-feu au Moyen-Orient

Les renseignements ci-après ont été reçus du chef d'état-major par intérim de l'ONUST en ce qui concerne la situation dans le secteur Israël-Syrie le 4 mars 1974 :

Rapports sur les activités terrestres :

a) PO Romeo /point 2294-2459 (coordonnées approximatives)/ : Entre 8 h 30 1/ et 8 h 45 tir d'arme automatique par les forces israéliennes.

b) Patrouille 33 /point 2444-2814 (coordonnées approximatives)/ : Entre 8 h 33 et 8 h 45 tir d'arme automatique et d'armes individuelles par les forces israéliennes.

c) PO Uniform /point 2366-2621 (coordonnées approximatives)/ : Entre 10 h 47 et 11 h 3 tir d'artillerie par les forces syriennes /confirmé par PO Four, point 2327-2596 (coordonnées approximatives)/.

d) Patrouille 37 /point 2320-2790 (coordonnées approximatives)/ : Entre 13 h 50 et 13 h 59 tir d'arme automatique par les forces israéliennes.

1/ Toutes les heures indiquées sont exprimées en Temps universel (TU).